

L'articulation du droit international et du droit français

Type de contenu : Texte

Type de médiation : b

Type de support : Ressource dématérialisée

Titre(s) : L'articulation du droit international et du droit français : illustration par les responsabilités du militaire et de l'Etat français en cas de commission de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité / Virgile Renaudie ; sous la direction d' Hélène Pauliat et de Joël Andriantsimbazovina

A pour autre édition sur un support différent : L'articulation du droit international et du droit français illustration par les responsabilités du militaire et de l'Etat français en cas de commission de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité Virgile Renaudie 2006 Lille Atelier national de reproduction des thèses 5 microfiches Lille-thèses

Est une reproduction de : L'articulation du droit international et du droit français illustration par les responsabilités du militaire et de l'Etat français en cas de commission de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité Virgile Renaudie [S.l.] [s.n.] 2005 2 vol. (1030 p.)

Auteur(s) : Renaudie, Virgile (1978-....)

Autre(s) auteur(s) : Pauliat, Hélène (1966-....)

Andriantsimbazovina, Joël (1965-....) juriste

Université de Limoges 1968-....

Université de Limoges Faculté de droit et des sciences économiques

Editeur, producteur : Limoges : SCD de l'Université de Limoges, 2005

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The link between international law and french law : illustration by the responsibilities of the military and the State in case of perpetration of crimes against peace and security of humanity

Classification décimale Dewey : 341.5

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques. Index

Note de thèses et écrits académiques : Reproduction de Thèse de doctorat Droit Limoges 2005

Résumé ou extrait : L'entrée en fonction de la Cour pénale internationale, le 1er juillet 2002, est l'aboutissement d'un mouvement en faveur de la répression des crimes de droit international, initié au début du 20ème siècle. L'instauration de cette juridiction, conforme aux canons du droit criminel, et l'identification d'un noyau dur de crimes et de valeurs constituent de véritables facteurs de mutation de la

société internationale, qui incitent à réévaluer son degré d'évolution et ses règles de fonctionnement. L'exemple des responsabilités du militaire et de l'Etat français en cas de commission de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité constitue alors une hypothèse permettant d'apprécier les défis que devront relever les institutions internationales et nationales, dans un domaine faisant l'objet d'une attention toute particulière. L'intensification des rapports ainsi observés entre la société internationale et les sociétés nationales fait apparaître des interactions entre les droits et entre les institutions. Ceci incite donc à s'interroger sur une redéfinition des systèmes juridiques de responsabilité de l'individu et de l'Etat, sur l'articulation des différents droits en interaction et sur une rationalisation de la coopération des organes juridictionnels nationaux et internationaux.

The establishment of the International Criminal Court, on July 1st 2002, is the outcome of a movement for prosecution of international law crimes, initiated at the beginning of the 20th century. The establishment of this jurisdiction according to the standards of criminal law, and the identification of a tough core crimes and values are real factors for a transformation of international society. They encourage to revalue the degree of evolution and the rules of functioning. The example of the responsibilities of the military and the french State in case of perpetration of crimes against peace and security of humanity makes a hypothesis which allows to appreciate the challenges that national and international institutions will have to take up in a very particular field. The increasing relationships between international society and national societies points at interactions between the rights and the institutions. This fact prompts to consider a new definition of juridical systems concerning the responsibility of the individual and of the State, as well as the articulation of various interacting rights and the possible rationalization of the cooperation between national and international jurisdictional structures

Configuration requise : Navigateur WEB

Sujet - Nom commun : Cour pénale internationale

Tribunaux internationaux

Responsabilité pénale

Crimes contre l'humanité

Crimes de guerre

État -- Responsabilité (droit international)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques

Adresse électronique et mode d'accès : <https://cdn.unilim.fr/files/theses-doctorat/html/2005LIMO0504/html/index-frames.html>